



Histoire, Idées, Sociétés
Revue d'histoire de l'UQAM

LE CORPS DEPOSSEDE, LE CORPS REVENDIQUE, LE CORPS TU : LE CORPS COMME ENJEU DE POUVOIR DANS LA GREVE DES OUVRIERES DU VETEMENT POUR DAMES, MONTREAL 1937

ANNE-MARIE DUBREUIL

Citer cet article

DUBREUIL, Anne-Marie, « Le corps dépossédé, le corps revendiqué, le corps tu : le corps comme enjeu de pouvoir dans la grève des ouvrières du vêtement pour dames, Montréal 1937 », *Histoire, Idées, Sociétés*, janvier 2019, <https://revuehis.uqam.ca/non-classe/le-corps-depossede-le-corps-revendique-le-corps-tu-le-corps-comme-enjeu-de-pouvoir-dans-la-greve-des-ouvrieres-du-vetement-pour-dames-montreal-1937>

Résumé

À partir d'une perspective féministe matérialiste, nous proposons, au cours de cet article, une étude historique de l'expérience corporelle des ouvrières de l'industrie montréalaise du vêtement pour dames, et ce, dans le contexte de la grève de 1937. L'étude des témoignages de quatre participantes à la grève nous permet de défendre que le corps des travailleuses a été un enjeu crucial de ce conflit ouvrier, jusqu'ici insuffisamment reconnu par l'historiographie et occulté par le récit syndical. Présenter la lutte de pouvoir entourant le corps des ouvrières, qui est d'abord dépossédé par la classe masculine patronale, puis revendiqué par les travailleuses, et enfin réapproprié et tu par les acteurs masculins du conflit, permet de comprendre la grève de 1937 non seulement comme une lutte ouvrière, mais comme une lutte entre deux classes de sexe : cela révèle les spécificités qui distinguent cette grève des conflits ouvriers majoritairement masculins, et prouve qu'il s'agit bel et bien d'une lutte de femmes en tant que classe.

Le corps dépossédé, le corps revendiqué, le corps tu : le corps comme enjeu de pouvoir dans la grève des ouvrières du vêtement pour dames, Montréal 1937

ANNE-MARIE DUBREUIL

Université du Québec à Montréal

À partir d'une perspective féministe matérialiste, nous proposons, au cours de cet article, une étude historique de l'expérience corporelle des ouvrières de l'industrie montréalaise du vêtement pour dames, et ce, dans le contexte de la grève de 1937. L'étude des témoignages de quatre participantes à la grève nous permet de défendre que le corps des travailleuses a été un enjeu crucial de ce conflit ouvrier, jusqu'ici insuffisamment reconnu par l'historiographie et occulté par le récit syndical. Présenter la lutte de pouvoir entourant le corps des ouvrières, qui est d'abord dépossédé par la classe masculine patronale, puis revendiqué par les travailleuses, et enfin réapproprié et tu par les acteurs masculins du conflit, permet de comprendre la grève de 1937 non seulement comme une lutte ouvrière, mais comme une lutte entre deux classes de sexe : cela révèle les spécificités qui distinguent cette grève des conflits ouvriers majoritairement masculins, et prouve qu'il s'agit bel et bien d'une lutte de femmes en tant que classe.

L'étude de l'expérience corporelle des femmes permet d'analyser les rapports de pouvoir entre les processus de définition et de contrôle patriarcaux et capitalistes et les luttes de résistance et de réappropriation menées par les femmes¹. Le corps des femmes apparaît ainsi comme le site de l'inscription et de la réinscription des rapports sociaux², le « terrain privilégié du déploiement des techniques et des rapports de pouvoir³ ». Cette perspective implique à la fois la reconnaissance de la construction et de la détermination discursive et

¹ Kathy Davis, « Embodiment Theory : Beyond Modernist and Postmodernist Readings of the Body », dans Kathy Davis, dir., *Embodied Practices : Feminist Perspectives on the Body*, London, SAGE Publications, 1997, p. 7; Silvia Federici, *Caliban et la Sorcière : Femmes, corps et accumulation primitive*, Paris, Marseille, Entremonde et Senonevero, 2014, p. 25-28.

² Kathleen Canning, « Feminist History after the Linguistic Turn : Historicizing Discourse and Experience », *Signs*, vol. 19, no. 2, 1994, p. 397; Joan Sangster, « Making a Fur Coat : Women, the Labouring Body, and Working-Class History », dans Joan Sangster, dir., *Through Feminist Eyes : Essays on Canadian Women's History*, Edmonton, Athabasca University Press, 2011 [2007], p. 413 ; David McNally, *Bodies of Meaning : Studies on Language, Labor, and Liberation*, Albany, State University of New York Press, 2001, p. 7.

³ Federici, *op. cit.*, p. 26.

sociale du corps ainsi que la reconnaissance du corps comme expérience vécue⁴ et vecteur d'agentivité⁵. Toutefois, l'étude historique du corps comme « real, living, sensuous, objective being⁶ » ou en tant que « sensate, biocultural, laboring body⁷ » est, depuis plusieurs décennies, largement délaissée au profit de l'analyse discursive du corps, de sa construction, sa représentation et sa performativité⁸. La popularité de cette tendance, dont les implications théoriques et politiques suscitent le débat⁹, s'explique non seulement par l'attitude sceptique d'une grande partie des chercheurs et chercheuses par rapport à la notion d'expérience¹⁰, mais aussi par l'accessibilité des sources permettant d'analyser le corps comme objet discursif, alors que celles offrant une perspective sur l'expérience vécue sont beaucoup plus rares et difficiles d'accès¹¹. Investiguer l'expérience vécue par les femmes de/par leur corps à partir d'une perspective matérialiste¹² représente effectivement un défi, tout autant méthodologique que disciplinaire. Malgré - et peut-être à cause de - cela, il s'avère aussi particulièrement stimulant : celui-ci offre la possibilité de compléter l'approche historique majoritairement discursive du corps et de révéler de

⁴ L'expérience vécue du corps que nous souhaitons mettre de l'avant au cours de cet article est plus particulièrement l'expérience que les corps féminins font de l'inégalité sexuelle, telle qu'en témoigne Catherine A. MacKinnon : « Nos esprits pouvaient en connaître la réalité parce que nos corps, collectivement, la vivaient. » Catherine A. MacKinnon, « Féminisme, marxisme et postmodernité », trad. d'Elizabeth Tuttle et Annie Bidet-Mordrel, *Nouveaux cahiers du socialisme*, no. 4, 2010, p. 38.

⁵ Canning, *loc. cit.*, p. 397; Kathleen Canning, « The Body as Method? Reflections on the Place of the Body in Gender History », *Gender & History*, vol. 11, no. 3, 1999, p. 506; Davis, *op. cit.*, p. 15; Sangster, *op. cit.*, p. 395-396.

⁶ Sangster, *op. cit.*, p. 413.

⁷ McNally, *op. cit.*, p. 1.

⁸ Iris Marion Young, *On Female Body Experience : "Throwing Like a Girl" and Other Essays*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p. 6-7.

⁹ *Ibid.*, p. 2; Davis, *op. cit.*, p. 14 ; Sangster, *op. cit.*, p. 395-396.

¹⁰ Voir l'influent essai de Joan Scott: Joan W. Scott, « The Evidence of Experience », *Critical Inquiry*, vol. 17, no. 4, 1991, p. 773-797. Pour la critique de ses thèses, voir : Sangster, *op. cit.*; Canning, « Feminist History after the Linguistic Turn », *loc. cit.* ; Kathleen Canning, « Difficult Dichotomies : "Experience" between Narrativity & Materiality », dans Kathleen Canning, dir., *Gender History in Practice : Historical Perspectives on Bodies, Class, and Citizenship*, Ithaca, Cornell University Press, 2006, p. 101-120.

¹¹ Canning, « The Body as Method? », *loc. cit.*, p. 501 ; Marie-Victoire Louis, *Le droit de cuissage : France, 1860-1930*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994, p. 11.

¹² Trois principaux fondements théoriques du féminisme matérialiste guident notre travail, soit : l'existence d'une réalité sociale matérielle à laquelle les femmes peuvent accéder (et dont elles peuvent témoigner) puisqu'elles la vivent; l'ancrage tout d'abord matériel des pratiques sociales de domination et de résistance; et l'appréhension des hommes et des femmes en tant que classes de sexe unies par un rapport d'exploitation (le patriarcat). Voir notamment : MacKinnon, *loc. cit.*, p. 37-62 ; Mélissa Blais et Isabelle Courcy, « " Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? " Dialogue entre Delphy, Marx et les marxistes », *Nouveaux cahiers du socialisme*, no. 4, 2010, p. 76-92 ; Debbie Cameron et Joan Scanlon, « Convergences et divergences entre le féminisme radical et la théorie queer », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 33, no. 2, 2014, p. 80-94.

nouvelles perspectives sur l'histoire des femmes¹³. Il s'agit enfin d'une position de recherche engagée, qui place l'expérience des femmes au centre de l'analyse, la valorise¹⁴ et la « prend au sérieux¹⁵ », tout en travaillant à la sortir de l'oubli¹⁶.

C'est à partir de cette perspective théorique que nous proposons dans cet article une étude historique de l'expérience corporelle des ouvrières de l'industrie montréalaise du vêtement pour dames, et ce, dans le contexte de la grève de 1937. Cette grève, inscrite dans un mouvement plus large de protestation ouvrière mené par l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) au cours des années 1930, a mobilisé 5000 travailleuses et travailleurs et a perturbé une centaine d'ateliers montréalais durant trois semaines. Événement mettant en scène une imbrication d'enjeux ethniques, de classe et de sexe et révélant les tensions croissantes entre les idéologies dominantes et une réalité sociale en transformation¹⁷, la « grève des midinettes » de 1937 constitue l'un des conflits ouvriers les plus documentés et les plus analysés de l'histoire des travailleuses canadiennes¹⁸. Quatre chercheuses se sont intéressées à l'histoire de cette grève, soit la journaliste Evelyn Dumas (1971) et les historiennes Gemma Gagnon (1990), Mercedes Steedman (1997) et Andrée Lévesque (2011)¹⁹. Leurs travaux proposent une approche

¹³ La perspective matérialiste permet notamment d'échapper à la tendance postmoderne suivante soulevée par Catharine A. MacKinnon : « Les femmes sont devenues " une pratique discursive constante " ou, de façon omniprésente, " le corps féminin ", ce sur quoi on écrit et qu'on fait signifier, mais qui est rarement, voire jamais, violé, battu ou abusé. » MacKinnon, *loc. cit.*, p. 52.

¹⁴ Françoise Thébaud et Geneviève Dermenjian, « Introduction : Convergences », dans Françoise Thébaud et Geneviève Dermenjian, dir., *Quand les femmes témoignent : Histoire orale, histoire des femmes, mémoire des femmes*, Paris, Éditions Publisud, 2009, p. 14.

¹⁵ Sur ce concept de « prendre les gens au sérieux » dans l'analyse historique, voir : Simona Cerutti, « Histoire pragmatique, ou de la rencontre entre histoire sociale et histoire culturelle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 15, 2008, p. 147-168.

¹⁶ Cette approche engagée de la mémoire est particulièrement bien exprimée par Louis : « On a dit que l'histoire n'était que cette tranche du passé dont nous avons besoin pour envisager l'avenir. Malgré son caractère schématique, cette définition met en relief l'importance politique de la mémoire. Les victimes ne doivent pas être vouées à l'oubli; faire connaître leurs souffrances est une exigence. Notre fragile liberté est faite de leurs tâtonnements, de leurs échecs et de leurs avancées. » Louis, *op. cit.*, p. 297.

¹⁷ Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, « Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940 », dans Suzanne Cross, *et al.*, dir., *Travailleuses et féministes : Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 99-100. ; Micheline Dumont, *et al.*, « Part IV : Contradictions 1900-1940 », dans Micheline Dumont, *et al.*, dir., *Quebec Women : A History*, Toronto, Canadian Scholars' Press and Women's Press, 1990, p. 187.

¹⁸ Ruth A. Frager, « No Proper Deal : Women Workers and the Canadian Labour Movement, 1870-1940 », dans Linda Briskin et Lynda Yanz, dir., *Union Sisters : Women in the Labour Movement*, Toronto, Canadian Scholars' Press and Women's Press, 1983, p. 58.

¹⁹ Evelyn Dumas, *Dans le sommeil de nos os : quelques grèves au Québec de 1934 à 1944*, Montréal, Éditions Leméac, coll. « Recherches sur l'Homme », 1971 ; Gemma Gagnon, *La syndicalisation des femmes dans*

factuelle détaillée du conflit ouvrier ainsi que des réflexions et constats concernant certains enjeux de sexe et de genre²⁰, tels que les possibilités émancipatrices et leurs limites vécues par les femmes grévistes au sein de leur engagement militant. La question du corps est cependant tantôt absente, comme c'est le cas dans l'étude de Dumas, tantôt secondaire aux préoccupations des auteures : Gagnon et Lévesque décrivent les conditions physiques de travail imposées aux ouvrières, mais cet aspect n'occupe pas une place centrale dans leur étude et n'aboutit pas à une réflexion plus approfondie sur l'expérience corporelle des ouvrières. Steedman, quant à elle, aborde directement l'enjeu du corps à plusieurs reprises dans son ouvrage, mais elle s'intéresse au discours sur celui-ci et non à l'expérience vécue de ce dernier. Ainsi, la question du corps relative au conflit ouvrier de 1937 reste peu développée dans l'historiographie ; nous défendrons ici que le silence entourant le corps des travailleuses résulte d'un processus historique intimement lié à l'issue de la grève même.

La mobilisation et l'étude de sources orales et autobiographiques nous apparaît comme la méthode la plus pertinente afin d'investiguer l'expérience corporelle vécue par les ouvrières. En effet, cette expérience ne peut être appréciée par la lecture des sources administratives (documents des syndicats et autres organisations) et des journaux de l'époque, qui ne transmettent que très rarement la parole des femmes, encore moins celle qui révèle et remet en cause. C'est ainsi à partir de quinze témoignages de quatre participantes à la grève de 1937, recueillis ou rédigés entre 1962 et 1996, que nous avons réalisé notre étude. Deux de ces participantes, Aldea Guillemette et Yvette Charpentier, étaient ouvrières lors de la grève de 1937 et ont subséquemment occupé des fonctions plus importantes au sein de leur syndicat : lorsque leurs propos sont enregistrés ou mis à l'écrit, Mme Guillemette est présidente du Bureau conjoint de l'Union des ouvriers de la robe, et

l'industrie montréalaise du vêtement, 1936-1937, mémoire (histoire), Université du Québec à Montréal, 1990 ; Mercedes Steedman, *Angels of the Workplace : Women and the Construction of Gender Relations in the Canadian Clothing Industry, 1890-1940*, Don Mills, Oxford University Press, 1997 ; Andrée Lévesque, « Les midinettes de 1937 : culture ouvrière, culture de genre, culture ethnique », dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques, dir., *1937 : un tournant culturel*, Presses de l'Université Laval, 2011.

²⁰ Le sexe étant le « donné biologique » en soi dénué de signification, et le genre étant ce qui attribue à cette différence physique une signification et un caractère hiérarchique. Sur la définition de ces concepts, voir les thèses de Christine Delphy et Françoise Héritier, notamment résumées dans : Françoise Armengaud, « Christine Delphy : "Penser le genre" », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 21, no. 1, 2002, p. 126-133 ; Marie-Blanche Tahon, « Corps, sexe et genre », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, no. 10, 2003, p. 202-207.

Mme Charpentier est directrice du service d'éducation du syndicat. Les deux autres femmes dont nous avons utilisé les témoignages ont agi en tant qu'organisatrices syndicales lors de la grève de 1937 : il s'agit de Rose Pesotta et de Léa Roback. La première, organisatrice syndicale de renom ayant occupé la vice-présidence du syndicat de l'UIOVD de 1934 à 1942, a pu notamment diffuser son témoignage grâce à son autobiographie en 1944; la seconde, militante engagée toute sa vie dans de multiples luttes pour la justice sociale, directrice du service d'éducation de la branche montréalaise de l'UIOVD de 1936 à 1939, a bénéficié d'une importante reconnaissance au sein des milieux juifs et militants montréalais, ce qui lui a permis de partager ses expériences et ses réflexions à de nombreuses occasions. Si le contexte de « l'acte de mémoire²¹ » que constitue un témoignage oriente nécessairement ce qui est exprimé, nous refusons le relativisme parfois attribué aux remémorations des acteurs et actrices historiques²². Nous considérons que le caractère engagé de la prise de parole des quatre participantes n'est pas un motif pertinent pour douter de la véracité de leurs expériences²³, d'autant plus que les affirmations qu'elles formulent se corroborent les unes les autres. Notre position s'assume également comme étant politique : les témoignages de ces femmes nous apparaissent suffisants pour émettre certaines affirmations sur les réalités qui nous intéressent, même en l'absence d'autres sources pouvant appuyer ces constats, puisque

²¹ Thébaud et Dermenjian, *op. cit.*, p. 18, 64.

²² Cet énoncé de MacKinnon explicite bien notre position par rapport au caractère subjectif de la remémoration : « Or le fait que la réalité est une construction sociale ne veut pas dire qu'elle n'existe pas, cela signifie qu'elle est là, dans la société où nous vivons. » MacKinnon, *loc. cit.*, p. 53.

²³ Nous reconnaissons toutefois l'importance d'une approche critique par rapport aux sources orales et autobiographiques, différenciée selon le mode d'expression et le support sollicité (témoignage écrit par la participante, entretien enregistré à l'audio/vidéo ou entretien textuellement transcrit). Ce rapport aux sources n'est cependant pas bien différent de celui que le chercheur ou la chercheuse entretient avec des documents d'archives plus conventionnels, comme l'affirme Catherine Charron : « (...) les sources orales n'ont pas le monopole de l'*a posteriori*, et une démarche rigoureuse de critique des sources, de quelque nature qu'elles soient, implique toujours d'en mesurer les limites. De ce point de vue, les sources orales ne sont ni plus ni moins délicates que d'autres sources utilisées en histoire. » (Catherine Charron, *Aux marges de l'emploi : Parcours de travailleuses domestiques québécoises, 1950-2000* », Montréal, Éditions du remue-ménage, 2018, p. 42). De nombreuses chercheuses ont pertinemment explicité les considérations propres à l'usage critique des témoignages, dont la plus fondamentale reste l'étude du contexte social de la prise de parole : il s'agit, tel que le défend Joan Sangster, de situer le témoignage au sein des relations de pouvoir et du contexte socioéconomique qui le conditionnent. Voir : Joan Sangster, « Telling our Stories : Feminist Debates and the Use of Oral History », *Women's History Review*, vol. 3, no. 1, 1994, p. 5-28. Voir aussi : Florence Descamps, « Les sources orales et l'histoire : une difficile et tardive reconnaissance » dans Florence Descamps, dir., *Les sources orales et l'histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris Boréal, 2006, p. 31, 37; Florence Descamps, « Constituer et exploiter la source orale en histoire », dans Florence Descamps, dir., *Les sources orales et l'histoire: Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris Boréal, 2006, p. 53-54; Thébaud et Dermenjian, *op. cit.*, p. 31.

nous prenons le parti de croire ces femmes trop peu entendues et de valoriser leurs expériences²⁴.

Notre recherche se penche sur la lutte relative au contrôle du corps des ouvrières, une lutte qui s'est jouée – et se joue toujours d'une certaine manière – antérieurement, au cours de, et postérieurement à la grève, autant sur le plan matériel que discursif. Le corps des travailleuses est ici étudié en tant qu'enjeu de pouvoir ; le concept d'enjeu de pouvoir revêt pour nous une double signification : l'enjeu (ce qui est en jeu) est à la fois la cible revendiquée du pouvoir (compris comme capacité d'« agir sur ») et sa possibilité de renforcement. Dans le cadre de notre étude, le corps des travailleuses est considéré comme l'objet de la revendication des acteurs masculins et des actrices féminines elles-mêmes. Les témoignages des quatre femmes nous permettent de révéler trois « états » de ce corps « objet de lutte », liés à des configurations particulières de rapports sociaux : le corps dépossédé, le corps revendiqué et le corps tu.

Contexte : les ouvrières de l'industrie du vêtement pour dames et la grève de 1937

Les femmes travailleuses de la première moitié du XX^e siècle se retrouvent au cœur d'une situation contradictoire, écartelées entre les sollicitations d'une économie qui profite de leur travail et une idéologie dominante qui refuse leur intégration au travail salarié. Malgré la crise des années 1930, les femmes, dont le salaire est devenu nécessaire à la subsistance de la famille, sont de plus en plus présentes sur le marché de l'emploi : dans l'entre-deux-guerres, les travailleuses montréalaises représentent plus du quart de la main d'œuvre de la ville²⁵. Cependant, les autorités civiles et religieuses condamnent vertement le travail des femmes au nom des idéaux de la vocation maternelle et domestique des femmes et du rôle de socle moral (voire patriotique) qui leur revient. Lorsque le travail

²⁴ Sur les implications politiques et féministes du travail historique avec les témoignages, voir : Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Les sources orales et l'histoire des femmes et du genre », dans Florence Descamps, dir., *Les sources orales et l'histoire : Récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Boréal, 2006, p. 211-240; Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Montréal, Flammarion, 1998.

²⁵ Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, « Les travailleuses montréalaises entre les deux guerres », *Labour/Le Travail*, vol. 2, 1977, p. 173.

féminin est toléré, ce n'est qu'en tant que source de salaire d'appoint au salaire de l'homme dont elle « dépend », lorsque jugé absolument nécessaire. Cette occultation et cette opposition féroce au travail féminin par les pouvoirs dominants servent de manière commode les patrons de ces travailleuses : si le travail des femmes n'est pas officiellement reconnu et encore moins valorisé, il est aisé de justifier qu'il soit moins bien payé que le travail des hommes et qu'il s'effectue dans des conditions plus difficiles et moins réglementées. Le travail féminin constitue ainsi un « cheap labour »²⁴. Les manufactures et les « services personnels » (majoritairement le service domestique) représentent les milieux de travail principaux des femmes au cours de la première moitié du XX^e siècle²⁶. À Montréal en 1941, 29,6% des travailleuses sont ouvrières dans des manufactures, desquelles elles constituent 30% de la main d'œuvre. Les industries principales qui les emploient sont les secteurs de la confection du vêtement, des textiles, du tabac et de la chaussure²⁷. Au Québec en 1937, 8920 femmes travaillent dans l'industrie de la confection du vêtement pour dames, aux côtés de 3800 hommes²⁸. Les disparités entre les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières de cette industrie sont frappantes : alors qu'environ 35,5% des travailleurs occupent des emplois salariés, seulement 6,5% des travailleuses bénéficient de ce statut, les autres possédant des emplois payés à la pièce²⁹. Une étude des données statistiques canadiennes par rapport à la durée hebdomadaire du travail dans ce

²⁴ Lavigne et Stoddart, « Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940 », *op. cit.* ; Danielle Coulombe, *La femme des années trente : une image dans Châtelaine et les pages féminines du Country Guide et de la Revue Moderne 1929-1939*, mémoire (histoire), Université d'Ottawa, 1981 ; Dumont et al., *op. cit.* ; Andrée Lévesque, *La norme et les déviantes : des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1989 ; Frager, *op. cit.*

²⁶ Les travailleuses sont majoritairement des femmes célibataires qui, dans la plupart des cas, arrêteront ou interrompront leur travail suite à un mariage ou une grossesse. En 1941, les femmes mariées représentent moins de 10% des travailleuses. Voir : Claude Larivière, *Crise économique et contrôle social (1929-1937) : le cas de Montréal*, thèse (service social), Université de Montréal, 1976, p. 132 ; Nancy Christie, « By Necessity or by Right : The Language and Experience of Gender at Work », *Labour/Le Travail*, vol. 50, 2002, p. 130 ; Ruth A. Frager et Carmela Patrias, *Discounted labour : women workers in Canada, 1870-1939*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, p. 116-118 ; Lavigne et Stoddart, « Les travailleuses montréalaises entre les deux guerres », *loc. cit.*, p. 173.

²⁷ Lavigne et Stoddart, « Ouvrières et travailleuses montréalaises, 1900-1940 », *op. cit.*, p. 100 ; Dumont et al., *op. cit.*, p. 209-210.

²⁸ Gagnon, *op. cit.*, p. 62.

²⁹ *Ibid.* Ce type de rétribution financière facilite le non-respect par les patrons du salaire minimum fixé par la Commission du salaire minimum des femmes : les ouvrières de l'industrie du vêtement gagnent en moyenne de 5\$ à 8\$ par semaine, alors que leur salaire est fixé entre 7,50\$ et 12,50\$. La rétribution à la pièce engendre de plus chez les travailleuses une insécurité constante quant à la quantité de ballots de tissus dont elles auront la charge et favorise les relations de compétition entre les ouvrières ainsi que les pratiques de favoritisme et de chantage des contremaîtres. De plus, le paiement à la pièce incite les travailleuses à poursuivre le travail chez elles, afin d'obtenir un salaire plus décent. Voir : Lévesque, *op. cit.*, p. 73, 75.

secteur révèle que la semaine de travail des ouvrières est plus longue que celle des ouvriers : elle peut comporter jusqu'à cinq heures de plus que celle des hommes³⁰. Une analyse des statistiques canadiennes portant sur le salaire hebdomadaire nous informe que les femmes gagnent en moyenne 60% du salaire des hommes³¹. À cette situation discriminatoire s'ajoutent d'autres conditions de travail problématiques : l'alternance entre des périodes de pointe et des intervalles de chômage, l'irrégularité des journées de travail déterminées par un système de favoritisme, l'importance du travail à la maison, l'insalubrité des lieux de travail, les humiliations et le chantage exercés par les patrons, les dérogations constantes aux lois sur le travail orchestrées par les manufacturiers, etc.³²

Durant la période de 1928 à 1939, 169 des 242 conflits ouvriers du Québec se jouent à Montréal et ces luttes affectent 58 020 travailleurs et travailleuses³³. De cet intervalle de temps, c'est l'année 1937 qui compte le plus de journées de grève à Montréal. 97% de celles-ci secouent les secteurs manufacturiers du textile et du vêtement³⁴. La grève dans l'industrie montréalaise du vêtement pour dames participe ainsi à l'effervescence militante de 1937. Cette grève s'inscrit dans une vaste campagne de syndicalisation effectuée par un syndicat industriel basé à New York, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD), au cours des années 1930, qui a notamment engendré plusieurs grèves à Toronto de 1931 à 1934. Antérieurement à la campagne montréalaise de l'UIOVD, l'industrie du vêtement pour dames de Montréal se soulève en 1934 sous le leadership de la Ligue d'unité ouvrière. Ce conflit a cependant échoué et a laissé un goût amer aux grévistes, dont les plus militantes et militants ont été par la suite congédié-e-s. L'UIOVD débute sa campagne de syndicalisation dans l'industrie montréalaise en 1936 et la section 262, soit l'Union de la robe, est fondée en janvier 1937. Cette inauguration crée des remous, alors que les patrons congédient plusieurs travailleuses ayant participé à la soirée de fondation du syndicat. Une grève de cinq jours s'ensuit, mobilisant 90 ouvrières, et se résout par une victoire pour le syndicat. En février et mars 1937, l'UIOVD orchestre un processus de consultation et de mobilisation des ouvrières et des ouvriers, tout en

³⁰ Gagnon, *op. cit.*, p. 66.

³¹ *Ibid.*, p. 67.

³² Lévesque, *op. cit.*, p. 72-73

³³ Larivière, *op. cit.*, p. 179.

³⁴ *Ibid.*

luttant contre la féroce concurrence de la Ligue catholique des ouvrières de l'industrie de l'aiguille. La grève est déclenchée le 15 avril 1937 : elle réunit 5000 travailleuses et travailleurs et paralyse une centaine d'ateliers se trouvant dans dix édifices du centre-ville. Des négociations s'enclenchent rapidement avec la moitié des manufacturiers et, dès le 21 avril, 2000 grévistes reprennent le travail. Ce n'est cependant que le 5 mai 1937 que le syndicat et 80 employeurs de la Guilde des manufacturiers de la robe arrivent à une entente, qui est généralement reconnue comme victorieuse pour les ouvrières et les ouvriers : plusieurs des revendications syndicales sont accordées par les patrons, dont la reconnaissance de l'UIOVD comme représentante de la main d'œuvre de cette industrie. Les acquis sont cependant fragiles, et devront être réaffirmés par une grève en 1940. Par la suite, il n'y aura plus de grèves majeures dans l'industrie canadienne du vêtement pour dames jusqu'à la fin des années 1970³⁵.

Le corps des ouvrières comme enjeu de pouvoir

Nous nous intéressons ici à l'expérience corporelle des ouvrières ayant participé au conflit ouvrier que nous venons brièvement d'exposer. À partir des témoignages des quatre femmes présentées précédemment, nous défendons que le corps des travailleuses a été un enjeu crucial de la grève de 1937, jusqu'ici insuffisamment reconnu par l'historiographie et occulté par le récit syndical³⁶. La lutte de pouvoir concernant le corps des ouvrières sera

³⁵ Les informations sur la grève de 1937 sont tirées de : Gagnon, *op. cit.* ; Steedman, *op. cit.*

³⁶ L'absence de cet enjeu est particulièrement flagrante dans le récit commémoratif présenté dans la publication « Les/The Midinettes 1937-1962 » du Bureau Conjoint de l'union des ouvriers de la robe (Montréal, Mass Media Limited, 1962). Comme nous l'avons soutenu précédemment, les principales recherches effectuées sur la grève de 1937 ne placent pas non plus l'enjeu corporel au centre du conflit ouvrier. De même, les récits historiques produits par de multiples organisations attribuent à la grève d'autres enjeux jugés principaux (augmentation des salaires, reconnaissance du syndicat, réduction des heures de travail); voir par exemple : Sara Woolf, « La grève des midinettes – Conseil conjoint montréalais de la ILGWU », Musée du Montréal juif, <http://mimj.ca/location/1913>; BAnQ, « Comment les midinettes ont-elles marqué le mouvement syndical québécois? », http://www.banq.qc.ca/services/saviez_vous/reponse.html?id=462&cat=3; Répertoire du patrimoine culturel du Québec, « Déclenchement de la grève des midinettes », Culture et communications Québec, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=27887&type=pge#.XAr1HhNKgWo>. Comme nous l'expliquerons plus loin, cette interprétation trouée du conflit de 1937 résulte selon nous du choix des sources généralement mobilisées, qui relaient la perspective masculine, patronale, syndicale et médiatique, de cet événement.

ici exposée par la présentation de trois « états » de ce corps, soit le corps dépossédé, le corps revendiqué et le corps tu.

Le corps dépossédé

L'historienne Marie-Victoire Louis propose dans son ouvrage *Le droit de cuissage : France, 1860-1930*³⁷ une analyse des « processus de dépossession collective du corps des femmes au travail, lesquels ouvrent la voie et légitiment l'appropriation singulière sexuelle³⁸ » : ce sont les processus à l'œuvre dans l'expérience des ouvrières montréalaises, dont les formes s'apparentent en plusieurs points aux observations de Louis, que nous tenterons ici d'explicitier. Les conditions corporelles imposées aux ouvrières du vêtement pour dames, telles qu'exposées par les témoignages, sont surtout de trois ordres : l'insalubrité des lieux de travail, la vitesse et la difficulté physique du travail exigé par les patrons et le chantage sexuel exercé par les supérieurs. Ces trois formes de dévalorisation et de dépossession du corps des femmes participent au phénomène d'appropriation des corps féminins par la classe masculine patronale et servent de même à justifier ces conditions par la dépréciation des ouvrières et de leur intégrité physique³⁹. Les travailleuses témoignent effectivement de cette dévalorisation constante de leur personne : « À cause de ce régime indigne et ignoble, je me sentais humiliée et sans aucune valeur humaine⁴⁰ », affirme Yvette Charpentier. Léa Roback associe quant à elle, de manière approximative mais évocatrice, les conditions de travail des ouvrières qu'elle côtoyait à de l'esclavage : « Je ne voyais pas de différence entre le nègre qui travaillait dans les champs

³⁷ Louis, *op. cit.*

³⁸ *Ibid.*, p. 68.

³⁹ Il est à noter que l'insalubrité des lieux de travail et les exigences de travail démesurées ne constituent pas uniquement des processus de dévalorisation et de dépossession du corps des travailleuses, puisque les travailleurs peuvent également subir ces mêmes conditions; cette dépossession, qui fait de l'ouvrier ou de l'ouvrière une « propriété du capital », est en fait l'un des phénomènes propres au mode de production capitaliste (voir : Karl Marx, *Le capital : critique de l'économie politique, Livre premier*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 406). Les formes d'appropriation du corps par le patronat permises par ces formes de dévalorisation et de dépossession sont cependant différentes si ce sont des travailleurs ou des travailleuses qui sont visé-e-s: dans le dernier cas, ces formes s'inscrivent généralement au sein du spectre des violences sexuelles. Nous avons jugé pertinent de présenter les conditions d'hygiène et les exigences inhumaines de travail telles que relatées par les témoignages puisque cela permet de contextualiser l'appropriation spécifiquement féminine du corps, favorisée et légitimée par ces conditions physiques.

⁴⁰ Yvette Charpentier, « Émancipation », dans Bureau Conjoint de l'union des ouvriers de la robe, dir., *Les/The Midinettes 1937-1962*, Montréal, Mass Media Limited, 1962, p. 18.

de coton avec sa famille. Pour moi, c'était la même chose. Vous n'avez pas idée de ce qui se passait⁴¹. »

Lorsque questionnée à propos des conditions de travail dans les manufactures, Mme Charpentier répond : « Mon Dieu, je peux pas vous parler des conditions, y en avait pas de conditions [...] Y était question de pouvoir manger, d'essayer de manger, c'était ça le plus important à ce moment-là⁴². » L'insalubrité des lieux de travail est décrite à plusieurs reprises par Mme Roback lors d'entrevues : elle y parle notamment de l'absence de souci hygiénique par rapport aux toilettes, toujours sales et mal entretenues⁴³, ainsi que de la présence invasive des cafards et des rats dans les manufactures⁴⁴. Ses témoignages nous permettent d'appréhender très concrètement comment ces conditions ont affecté le quotidien des ouvrières : « Your clothes, you had to shake them out so that those cockroaches weren't on your coat or you wrapped them up in a box right near your work, and your sandwiches you ate them right there, and you had to do this, shove off the cockroaches [...]»⁴⁵. Et en une autre occasion :

[...] les cafards, on mangeait là où on travaille, on mangeait puis on travaillait, on mange et on travaille, alors, il y avait les cafards qui se promenaient sur la table de travail et qui montaient, alors on disait au contremaître : « Hey look, Joe! Y a des cafards qui se promènent sur mon sandwich ». « So what? Hen! C'est un cafard, c'est une coquerelle, alors qu'est-ce que ça peut bien faire. » Les conditions étaient abominables⁴⁶.

Ce dernier extrait révèle l'absence d'intérêt du contremaître pour le bien-être des ouvrières, dont il écarte de manière condescendante les soucis pour leur santé et leur dignité. De même, les patrons et les contremaîtres s'inquiètent peu de l'intégrité physique

⁴¹ Evelyn Dumas, « Série : Oeuvres de création », entretien avec Léa Roback, [Transcription textuelle], Fonds d'archives Evelyn Dumas 167P-6, Service des archives de l'UQÀM, 1968, p. 10.

⁴² Michelle Tisseyre, « Aujourd'hui », entretien avec Yvette Charpentier, [document audiovisuel], Radio-Canada, <http://archives.radio-canada.ca/societe/syndicalisme/clips/6424/>, 1967.

⁴³ Pierre Olivier, « Ce n'était qu'un début », entretien avec Léa Roback, [Document sonore], Radio-Canada, <http://archives.radio-canada.ca/societe/syndicalisme/dossiers/1177/#>, 1974.

⁴⁴ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 6 ; Eiran Harris, « Eiran Harris Interviews Lea Roback », entretien avec Léa Roback, [Document sonore], Jewish Public Library Oral History Collection, 1287/OH_00004, Jewish Public Library Archives, 1996 ; B. Ferneyhough, « Organizing the cockroach shops : Montreal 1937 », entretien avec Léa Roback, [Transcription textuelle], dans Irving Abella et David Millar, dir., *The Canadian Worker in the Twentieth Century*, Toronto, Oxford University Press, 1978, p. 199.

⁴⁵ Ferneyhough, *op. cit.*, p. 200.

⁴⁶ Olivier, *op. cit.*

des ouvrières qu'ils incitent à travailler de manière effrénée, sous pression et sans considération pour les risques de blessures ou pour les maux physiques. « There was no such thing as rest period, of course. Your lunch you ate at your work and you worked as you ate⁴⁷ », raconte Mme Roback. Elle relate lors d'une autre entrevue:

Et puis c'était « dépêche-toi » puis « hurry up », et puis « comment en as-tu fait », et on se piquait, alors « bravo, c'est le métier qui t'entre dans le doigt ». Merci beaucoup [...] Et puis les conditions, l'été, monsieur, il fallait voir ça. Il faisait chaud, imaginez donc vous étiez là à presser toute cette bouffée de vapeur, qui vous monte là, au visage. Il y avait de ces femmes qui étaient enceintes et qui s'évanouissaient parce qu'elles avaient tellement chaud. Le patron, « ah, c'était à elle de ne pas venir travailler! » Bon voilà⁴⁸!

De nouveau, le peu de souci des supérieurs par rapport à la santé des travailleuses est renforcé par une minimisation des maux vécus par les femmes et par une culpabilisation de celles-ci, alors que les patrons et les contremaîtres refusent d'admettre toute responsabilité.

La normalisation de ces atteintes à l'intégrité physique des ouvrières participe à un processus de dévalorisation du corps des femmes qui, comme le propose Marie-Victoire Louis, facilite l'appropriation sexuelle du corps des femmes par la classe masculine patronale. Le chantage sexuel exercé par les patrons et les contremaîtres s'inscrit dans une pratique apparemment généralisée de favoritisme qui, en l'absence de réglementations du travail, définit l'octroi des tâches et conséquemment les moyens de subsistance des travailleuses. Mme Charpentier en fait ainsi le récit :

Dans l'après-midi, on apporta pour \$100 de travail. Nous étions plus de vingt filles dans l'atelier mais le contremaître ne divisa pas le travail également. Au contraire, il montra du doigt l'une d'entre nous à qui il donna tout le travail. Je m'avançai et le suppliai de me donner un peu de travail, la valeur de deux ou trois robes. J'avais faim et je pourrais ainsi me payer un repas. [...] J'avais 35 ans alors, et j'ai compris

⁴⁷ Ferneyhough, *op. cit.*, p. 199.

⁴⁸ Olivier, *op. cit.*

que l'habileté n'était pas le critère sur lequel on se basait pour faire travailler quelqu'un⁴⁹.

Mme Roback lie clairement cette problématique à l'absence de législation ouvrière ou de protection syndicale : « les ouvrières, si elles étaient amies avec le contremaître ou le patron, alors elles avaient le droit de travailler plus souvent que les autres, elles avaient le plus gros paquet [...] de robes à faire. Il n'y avait pas de question de division de travail [...] Le patron avait le choix de prendre les filles qu'il voulait, parce qu'il y avait pas de protection⁵⁰. » Lors d'une entrevue en 1967, Mme Charpentier révèle les relations de compétition issues de ce système de favoritisme : « cette pauvre femme, elle avait presque honte d'avoir tant de travail, vous savez, c'était assez pour se révolter. Y en avait dans le groupe qui voulaient la battre, y voulaient l'attendre le soir pour la battre, et on a discuté de l'affaire et on a dit : c'est tout de même pas sa faute à elle. Qu'est-ce que vous voulez⁵¹. » Ce climat de compétition et d'animosité parfois violente sert bien les intérêts de la classe masculine patronale, puisqu'il favorise l'isolement plutôt que la solidarité et fait obstacle à une protestation commune⁵² (qui s'organisera tout de même, comme nous le verrons). Si le favoritisme s'exerce parfois sur des bases de liens de parenté ou de simple bonne entente, il est souvent relié à l'octroi de « faveurs » sexuelles, ou comme l'exprime Roback, de « very fine intimate favours to the boss⁵³ ». L'exposition de ces violences sexuelles s'est parfois réalisée à mots couverts, selon les contextes. Ainsi, lors d'une entrevue télévisée à Radio-Canada en 1967, Mme Charpentier ne semble pas se sentir à l'aise de révéler explicitement la nature sexuelle du favoritisme :

Mme Charpentier - Vous savez, c'est des choses qu'on aime pas à parler, malheureusement c'est vrai [que le contremaître avait des favorites]. Le contremaître, qu'est-ce que vous voulez. La plus jolie et la mieux faite était toujours la première servie. Je sais pas si c'était humain.

Mme Tisseyre - Et à quel prix?

Mme Charpentier - Ah mon dieu, servez-vous de votre jugement, à quel prix⁵⁴.

⁴⁹ Charpentier, *op. cit.*, p. 18.

⁵⁰ Olivier, *op. cit.*

⁵¹ Tisseyre, *op. cit.*

⁵² Sur cet aspect des relations de favoritisme, voir Louis, *op. cit.*, p. 111-114.

⁵³ Ferneyhough, *op. cit.*, p. 199.

⁵⁴ Tisseyre, *op. cit.*

Cette réticence à dévoiler clairement la pratique du chantage sexuel peut s'expliquer par le tabou entourant les violences sexuelles qui persiste dans la société québécoise des années 1960, ainsi que par la nature « grand public » de cette prise de parole. Mme Roback, interviewée un an après Mme Charpentier par la journaliste Evelyn Dumas, ne craint pas d'explicitier la structure du favoritisme, peut-être puisque l'entretien est privé : « Et le patron, si on lui faisait de l'œil un peu, ça marchait. Il y a eu des filles, tout ça est sorti quand on a commencé l'organisation, ces filles-là : Si tu fais la couchette avec moi, t'auras un bon paquet à coudre, t'apporteras ça à la maison⁵⁵. » Même en termes plus voilés, l'injustice décrite par Mme Roback est toujours criante : « Certaines petites-là, qui étaient très mignonnes, ah ben ces ouvrières-là, fallait être gentille avec le contremaître, ou ben même avec le patron, et puis sinon, ben elle était là, elle n'avait pas de boîte remplie pour faire son boulot, et puis il lui disait "je n'en ai pas besoin" et puis "va-t-en chez toi, je vais en prendre une autre"⁵⁶. »

Le processus de dépossession du corps des ouvrières exécuté par la classe masculine patronale ne se borne pas aux limites physiques des manufactures : il s'effectue également par l'incitation informelle à la prostitution. En témoigne cette citation de Mme Roback : « il y avait de ces "massage parlours" dans la rue Mansfield et la rue McGill College, et on avait de braves filles, mais qui avaient des responsabilités et des familles nombreuses, elles allaient travailler "là-bas" pour essayer de se faire de l'argent⁵⁷. » Malgré le fait que ce soit la seule référence à la prostitution que nous ayons trouvée au sein de notre corpus, il nous apparaît significatif de soulever ce point puisqu'il permet de réfléchir aux interrelations entre l'exploitation capitaliste du travail féminin, qui n'est pas assez rémunéré pour assurer une subsistance viable, et l'incitation à recourir à la prostitution comme moyen de survie. L'historienne Marie-Victoire Louis s'intéresse également à ce point de rencontre entre les types d'exploitation : « Définir les femmes comme courtisanes ou ménagères, soumises ou insoumises, ouvrières ou prostituées, suppose que ces statuts soient définitifs

⁵⁵ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 6.

⁵⁶ Olivier, *op. cit.*

⁵⁷ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 14.

et étanches. Le plus couramment, les femmes sont contraintes à assumer l'un et l'autre – l'un ou l'autre – de ces statuts et ce, à des divers moments de leurs vies, comme à la demande d'hommes différents⁵⁸. » Les processus de dépossession et d'appropriation sexuelle du corps des ouvrières par la classe masculine patronale facilitent sans doute le passage des travailleuses d'une forme d'exploitation sexuelle à l'autre.

Le corps revendiqué

Parmi les revendications syndicales mises de l'avant lors des négociations et relevées par l'historienne Gemma Gagnon⁵⁹ figurent notamment l'installation de lavabos et de fournitures sanitaires valables dans chaque atelier⁶⁰, le juste partage des tâches entre les ouvrières (afin d'éviter le favoritisme) ainsi que l'instauration d'une structure chargée de recevoir et traiter les griefs (notamment relatifs au harcèlement sexuel). Ces trois revendications témoignent directement des conditions corporelles susmentionnées. Il apparaît donc possible, à partir des sources journalistiques mobilisées par Gagnon, d'affirmer que le corps des travailleuses a constitué l'un des enjeux de la grève de 1937, quoi que cette proposition n'a jamais été explicitement mise de l'avant dans l'historiographie. Nous allons cependant encore plus loin en soutenant, à partir des témoignages que nous avons étudiés, que pour beaucoup d'ouvrières, leur corps a constitué l'enjeu principal de la grève de 1937.

Qu'est-ce qui motive véritablement les ouvrières de l'industrie du vêtement pour dames à adhérer à un syndicat, à se mobiliser et à voter pour une grève? La question se pose,

⁵⁸ Louis, *op. cit.*, p. 123.

⁵⁹ Gagnon énumère ainsi les revendications du syndicat : l'obtention d'une convention collective, « la reconnaissance de l'atelier fermé, l'instauration d'un mécanisme de règlement des griefs, l'octroi des bénéfices de la convention aux travailleuses après la première semaine d'embauche, des restrictions aux employeurs à recourir au congédiement », des salaires minimums plus élevés, l'instauration de la semaine de travail de 44 heures maximum échelonnée du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h, l'octroi de six jours de congés fériés, la rémunération des heures supplémentaires au taux et demi du taux régulier, « l'interdiction du travail à domicile et de l'envoi de matériel à l'extérieur de Montréal », le juste partage des tâches au sein de la main d'œuvre, « le droit pour un représentant syndical de visiter l'atelier et d'agir comme médiateur auprès de l'employeur », l'intégration d'un "account-slip" dans les enveloppes de paie, et enfin, l'installation de lavabos et de fournitures sanitaires valables dans chaque atelier. Voir Gagnon, *op. cit.*, p. 132-135.

⁶⁰ Gagnon attribue particulièrement cette revendication aux femmes grévistes, qui auraient insisté pour que cette clause soit discutée lors des négociations (*Ibid.*, p. 207.)

puisque'il ne va pas de soi que ces travailleuses majoritairement canadiennes-françaises et catholiques, considérées quasi « inorganisables⁶¹ », cibles privilégiées des discours nationalistes et catholiques anti-syndicats internationaux, s'intéressent au militantisme ouvrier⁶². En effet, il a fallu un important travail de mobilisation sur le terrain pour que la campagne de syndicalisation soit victorieuse, comme le relate Mme Roback : « Il y avait des feuillets, on a fait la cabale à la maison, on allait chez les ouvriers, on parlait aux parents⁶³ ». Il a également fallu que cet effort d'initiation militante cible correctement les enjeux chers aux ouvrières, ce qui semble avoir effectivement été le cas, grâce à l'implication de femmes organisatrices pouvant comprendre la réalité des travailleuses. Mme Roback raconte : « [...] j'allais écouter ce que les femmes se disaient entre elles aux toilettes dans l'usine. Elles se plaignaient des mauvaises conditions de travail, des longues heures, des maigres salaires. Je leur disais qu'il y avait un moyen de sortir de cette misère, mais elles me répondaient que le boss ne voudrait pas... On a donc travaillé avec elles⁶⁴. » L'un des enjeux phares de la campagne de syndicalisation des ouvrières est celui de la dignité, comme l'exprime Mme Charpentier :

Je me sentais brave. Je me tournai du côté des femmes qui hésitaient et leur dit: "Okay, vous autres, il faut nous décider: ou bien nous demeurons des esclaves ou bien nous devenons des femmes libres." Tout l'atelier adhéra à l'union. Le lendemain, quand le contremaître a essayé de me faire peur comme il le faisait depuis des années, j'ai protesté et réclamé mes droits [...] Je me rends compte aujourd'hui que je n'ai pas adhéré à l'union seulement parce que j'avais faim, ou pour me libérer d'un esclavage. Je ne pouvais plus accepter qu'on ne respecte pas ma dignité d'être humain⁶⁵.

Mme Guillemette soutient également l'importance accordée à l'enjeu de la dignité lors de la syndicalisation : « Ils [les hommes et les femmes du syndicat] étaient préoccupés de

⁶¹ Rose Pesotta, *Bread upon the waters*, Ithaca, ILR Press, 1987 [1944] , p. 253.

⁶² Voir Gagnon, *op. cit.*, p. 207-208 et Aldea Guillemette, « Avant-propos », dans Bureau Conjoint de l'union des ouvriers de la robe, dir., *Les/The Midinettes 1937-1962*, Montréal, Mass Media Limited, 1962, p. 4.

⁶³ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 9.

⁶⁴ Jocelyn Ann Campbell, « Une vie pour la justice sociale : Rencontre avec Léa Roback », *Mouvements*, janvier-février 1986, p. 4.

⁶⁵ Charpentier, *op. cit.*, p. 19.

valeur et de dignité humaine⁶⁶. » Mme Roback révèle plus explicitement ce que peut signifier travailler avec dignité pour les ouvrières et les organisatrices :

Le syndicat militant ne travaille pas seulement pour les cinq cents ou les dix cents d'augmentation l'heure, c'est pas seulement ça! C'est aussi les conditions de travail : pourquoi quand on travaille on pourrait pas travailler avec dignité, pis y a pas de cafards, de coquerelles qui se promènent. Pourquoi on a pas un endroit où je peux manger, où je peux prendre les dix minutes de repos pour me détendre un peu. Pourquoi que je dois respirer toutes ces saletés qui sont nocives pour ma santé. Pourquoi dois-je endommager ma vie pour le profit? Ah ben ça alors. C'est injuste⁶⁷!

En une autre occasion, Mme Roback explique, qu'outre une augmentation de salaire, les ouvrières attendent de la syndicalisation l'obtention d'un milieu de travail plus juste et sécuritaire :

[...] les filles disaient : "Écoutez, on va rentrer dans l'union, bien, il aura fini de nous tâter les fesses et puis...d'être obligées de coucher avec." Ça, ça a été un gros problème. Et puis : "On veut avoir justice. Je ne veux pas être la favorite." Et les ouvrières demandaient ça : "À l'Union, allez-vous pouvoir nous donner la justice? Que je n'aurai pas besoin de faire des courbettes pour avoir ma juste part? La division de travail." Ça, ça a été quelque chose. Augmentation de salaire aussi⁶⁸.

La grève s'inscrit au sein de la même exaspération des femmes ouvrières par rapport à leurs conditions de travail, comme l'exprime Mme Pesotta : « Girls and women formerly docile under exploitation broke their silence. Their pent-up resentment against existing conditions flared forth, and they trooped into the union office, pressing us to call strikes in their shops⁶⁹ ». Mme Roback rend ainsi compte de l'état d'esprit des ouvrières ayant mené au recours à la grève :

⁶⁶ Guillemette, *op. cit.*, p. 4.

⁶⁷ Jewish Public Library, « Lea Roback Recollections », entretien avec Léa Roback, [Document sonore], Lea Roback Fonds 1243/1/00308, Jewish Public Library Archives, 1982.

⁶⁸ Victor Teboul, « Les socialistes juifs – II », entretien avec Léa Roback, [Transcription textuelle], Service des transcriptions et dérivés de la radio, Maison de Radio-Canada, Lea Roback Fonds JPL017, Causes 00028, Jewish Public Library Archives, 1982.

⁶⁹ Pesotta, *op. cit.*, p. 260.

Alors ces femmes-là en ont bien enduré. Et il est compréhensible que quand on en a jusque-là, la mesure est pleine elle renverse, hen! Bon, alors là elles ont dit ben on a rien à perdre. Et c'est là où on a réussi [...] Des conditions de travail où je ne travaille avec dignité, il me traite comme, il a plus de respect pour la machine qu'il en a pour moi, mais alors, qu'est-ce que j'ai que j'aurai à perdre? J'ai rien à perdre. Alors, à la mi-avril, la grève⁷⁰.

La revendication du contrôle de son corps et du droit à la dignité exprimée par les ouvrières grévistes est intégrée de manière plus ou moins explicite au sein des revendications officielles de l'UIOVD, comme nous l'avons vu précédemment. Cependant, pour les ouvrières et les organisatrices, ce sont particulièrement ces revendications qui confèrent à la grève de 1937 tout son sens. Mme Charpentier révèle ainsi ce qui comptait véritablement pour la plupart des ouvrières dans cette négociation : « Il y a eu quelque chose qui s'est fait tout de suite, tout de suite, tout de suite [après la signature du contrat], c'était le respect de la personne humaine. Et ça, on tenait à ça plus qu'à de l'argent [...] On s'habitue jamais à ça, à se faire dire : si t'es pas content, va-t'en [...] et puis bien d'autres choses vous savez, moins polies, moins belles⁷¹. » De nombreux témoignages de Mme Roback insistent de manière plus précise sur la centralité de l'enjeu du harcèlement sexuel dans la mobilisation des ouvrières pour la grève. Elle rapporte notamment à Nicole Lacelle : « Il y en avait une, la petite Juliette, elle disait : "Quand est-ce qu'on aura fini avec ces maudits-là? Moi, tout ce que je veux, c'est travailler!" Et on a donné un gros coup. Tout le monde était là. Pas besoin d'aller courir après ces femmes-là pour qu'elles viennent à la ligne des piquets!⁷² » Au cours d'une autre entrevue, elle révèle la situation intenable qui incite certaines ouvrières à s'investir dans la grève :

[...] c'était une richesse dans ma vie que je n'oublierai jamais, entrer dans ces foyers, des filles et des parents qui craignaient : Tu vas perdre ta job, qu'est-ce que tu vas devenir? [...] le mari qui chômait ou qui travaillait un jour par semaine, et qui disait : "Écoute, Juliette, qu'est-ce qui va nous arriver?" Elle disait : "Je ne peux pas continuer comme ça. Joe est après moi (le contremaître, le dessinateur), il insiste pour que j'aïlle coucher avec lui. Est-ce que tu veux que j'aïlle coucher avec lui?" Elle n'était pas pour aller coucher avec lui. Bon, alors, il faut faire la grève. Et le moment est arrivé, c'était très propice. On avait les patrons à la gorge⁷³.

⁷⁰ Olivier, *op. cit.*

⁷¹ Tisseyre, *op. cit.*

⁷² Nicole Lacelle, *Entretiens avec Madeleine Parent et Léa Roback*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2005, p. 141.

⁷³ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 9.

Lorsque Mme Roback discute avec Suzanne Laferrière, guide pour l'organisation l'Autre Montréal, elle insiste sur la dimension corporelle des demandes syndicales :

Mme Laferrière - Il y avait des revendications je pense sur le nombre d'heures de travail, et les salaires aussi, c'était très dur...

Mme Roback - Et aussi le droit à son corps, de pas se faire patouiller là par les dessinateurs, le patron, les contremaîtres⁷⁴.

Ainsi, il nous apparaît nécessaire de considérer la campagne de syndicalisation des ouvrières, leur décision d'entrer en grève ainsi que les demandes syndicales qu'elles ont défendues comme un processus de revendication de leur propre corps, initialement la cible de l'appropriation de la classe masculine patronale, dans une perspective de droit à la dignité et au respect. La position de ces travailleuses se révèle alors dans toute sa radicalité et son potentiel émancipateur par rapport aux pouvoirs capitaliste et patriarcal.

Le corps tu

La réponse masculine à cette revendication par les ouvrières de leur corps s'est effectuée sous plusieurs formes, notamment par une occultation des enjeux corporels chers aux ouvrières lors de la rédaction de l'entente et de l'organisation syndicale post-grève, et ensuite par une omission perpétuée par les participants masculins de cette lutte radicale dans la construction de la mémoire de la grève de 1937. Ces deux formes de réponse visant à garder intact le pouvoir masculin sur les corps féminins ont eu comme conséquence de taire l'enjeu corporel, que ce soit au sein des manufactures ou de l'historiographie.

Les enjeux principaux ayant suscité la mobilisation des ouvrières pour la syndicalisation et la tenue de la grève qui concernent, comme nous l'avons présenté précédemment, le contrôle de son corps et le droit à la dignité, ne sont pas défendus de manière sérieuse par les représentants syndicaux à la table de négociation. Que ce soit volontairement ou

⁷⁴ Sophie Bissonnette, « Des lumières dans la grande noirceur », Montréal, Radio-Québec, TV5, 1991.

inconsciemment, toutes les questions touchant le corps des travailleuses sont soit absentes soit traitées de manière peu satisfaisante au sein de l'entente négociée. L'historienne Gemma Gagnon explique ainsi l'absence de clause concernant l'enjeu sanitaire :

[...] nous croyons que la composition majoritairement masculine du comité de négociation a fort probablement résulté dans le rejet de la seule revendication imprévue (par les dirigeants syndicaux), celle des ouvrières concernant l'hygiène industrielle [...] il est possible que le comité de négociation ait jugé la revendication des femmes non pertinente et s'en soit tenu aux demandes syndicales présentées par les dirigeants syndicaux⁷⁵.

La structure du partage aléatoire du travail, fondée sur le travail rémunéré à la pièce, n'est pas modifiée par la convention⁷⁶, ce qui permet toujours l'exercice du favoritisme et de divers types de chantage. Le témoignage de Mme Roback appuie l'interprétation de Mme Gagnon en soulevant le manque de prise en compte des ouvrières au sein du processus de négociation : « Le contrat a été signé, alors ça, par exemple, ça été un très grand défaut, parce qu'il y avait pas d'ouvrière qui était à la table de négociation [...] Il y a jamais eu un contrat d'imprimé en français, en anglais, pour les ouvrières. Alors nos droits, qu'est-ce que c'étaient les droits des ouvrières⁷⁷? »

Les améliorations relatives aux conditions de travail prévues par l'entente, notamment l'instauration d'un système de règlement de griefs, ont été freinées par plusieurs dynamiques. Mme Roback s'avère particulièrement critique des suites de la signature de l'entente, qu'elle considère comme un contrat faible qu'il aurait fallu renforcer : « Quand on a signé le contrat après trois semaines de grève, c'était pas un contrat à 100%, c'était le

⁷⁵ Gagnon, *op. cit.*, p. 207. Mme Roback déplore le fait que peu de femmes se retrouvaient aux postes décisionnels du syndicat dans l'entrevue qu'elle accorde à deux étudiantes en 1983 : « Il y avait beaucoup de jeunes militantes dans le syndicat, qui faisaient de l'organisation. Cependant, très peu de femmes dans les postes de responsabilité, et pas du tout à l'exécutif, "à part quelques opportunistes". Il faut dire qu'il n'y avait pas de garderie, et pas d'organisation communautaire du travail. Il y avait l'entretien de la maison, le lavage, etc. » Lynda Peers et Pascale Sicotte, « Femmes au travail : à travers les expériences de Léa Roback à l'Union de la robe entre 1936-39 », Université de Montréal, Léa Roback Fonds, Biography 00006 Periodicals 1945-1987, Jewish Public Library Archives, 1983, p. 11.

⁷⁶ Gagnon, *op. cit.*, p. 188.

⁷⁷ Ginette Lajoie, Irène Demczuk et Suzanne Hould, « On voulait pas des miracles », Montréal, Actions féministes par l'image, 1985.

premier contrat! Et puis, on aurait pu avoir davantage. Mais il faut le dire, et encore aujourd'hui, c'est un syndicat faible. Il n'encourage pas le militantisme⁷⁸. » Elle attribue les difficultés de faire respecter l'entente et ses implications au manque de volonté du syndicat de perpétuer le militantisme chez les ouvrières et à son éloignement de la réalité vécue par les travailleuses :

Là, on avait commencé à faire comprendre aux ouvriers et ouvrières qu'est-ce que ça voulait dire, un comité de grief, et on a commencé l'éducation. On n'a pas eu le temps de s'occuper d'apprendre l'anglais et le français, et l'école de charme comme ça a été fait après. On voulait qu'elles comprennent les conditions du travail, qu'est-ce que c'était que d'être ouvrière, qu'est-ce que c'était de travailler avec dignité. Malheureusement, M. Shane, Jodoin n'était pas capable, Jodoin n'avait jamais travaillé, Jodoin ne connaissait rien du mouvement syndical [...] [L]a militance qu'on avait développée durant le temps de la grève et qu'on espérait maintenir, parce qu'il le fallait, je dirais que la première année, c'était pas mal, on avait des réunions, les ouvrières venaient avec leur grief [...] ⁷⁹

Elle associe également la baisse du militantisme dans l'industrie de la robe au souci du syndicat de rester dans les bonnes grâces des patrons :

Dans leur for intérieur, ils [les membres de l'administration syndicale] ont dû savoir, nom d'un chien, qu'ils n'avaient pas les capacités à mener ces gens-là comme on devrait leur enseigner, leur enseigner le mouvement unioniste, le mouvement syndical tel que c'est, leur montrer qu'il faut savoir lutter pour ses droits, travailler avec dignité, et que le patron n'a pas toujours raison, et qu'on a droit à un partage de ces gros profits, mais eux n'étaient pas prêts à faire ça, parce que leur politique, leur philosophie, est celle qu'il faut maintenir une bonne entente avec les patrons⁸⁰.

Du côté de l'historiographie, l'historienne Mercedes Steedman insiste sur la bureaucratisation et la hiérarchisation progressives du syndicat, qui ont aggravé l'éloignement de la direction syndicale des préoccupations des travailleuses⁸¹. La journaliste Evelyn Dumas identifie quant à elle la pratique de l'atelier fermé et la paranoïa anticommuniste comme des facteurs ayant entraîné le développement d'une nouvelle

⁷⁸ «Lea Roback Recollections», *op. cit.* ; voir aussi : Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 20.

⁷⁹ Dumas, entretien avec Léa Roback, *op. cit.*, p. 17.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 22.

⁸¹ Steedman, *op. cit.*, p. 253.

forme de favoritisme et d'exclusion⁸², ne favorisant pas la véritable prise en compte des problèmes soulevés par les ouvrières. Le témoignage de Mme Roback seconde cette interprétation des dérives de l'atelier fermé, combiné avec la ferveur anticomuniste ainsi que la bonne entente entre les dirigeants syndicaux et les patrons :

L'atelier fermé veut dire qu'aucune personne qui n'est pas membre de l'union ne peut travailler dans cet atelier. Je ne dis pas que ça ne peut pas être bien, mais si le syndicat passe du côté des patrons, alors là [...] Les ouvrières en avaient jusque-là. Alors celles qui rouspétaient, qui voulaient mettre à jour les points du grief qui n'étaient pas réglés, on les traitait de communistes. Mais elles n'en étaient pas! Du tout, du tout! Et quand ils voyaient qu'elles continuaient quand même, les agents d'affaires allaient voir le patron, qui disait que celle-ci ou celle-là critiquait tout le temps et monte les ouvrières contre moi, etc. Alors l'agent d'affaires se mettait d'accord avec le patron pour s'en débarrasser⁸³.

Les ouvrières possèdent ainsi peu de moyens de critiquer la structure de travail instaurée à la suite de l'entente. Leurs préoccupations plus radicales, concernant le contrôle de leur corps et leur droit au respect, ne peuvent donc trouver écho auprès des dirigeants du syndicat. Les possibilités émancipatrices entrevues par les ouvrières lors de leur syndicalisation et de leur mouvement de grève en 1937 apparaissent alors très limitées. L'enjeu du corps aura finalement été évacué par les acteurs masculins de la grève, du côté du syndicat comme du patronat, par son occultation au sein de l'entente signée, par son absence de prise en compte subséquente et par la fermeture du syndicat aux revendications militantes des femmes⁸⁴.

Enfin, le corps des ouvrières a également été tu dans le discours sur la grève de 1937. L'absence de toute mention des enjeux associés au corps est flagrante dans les journaux

⁸² Dumas, *Dans le sommeil de nos os*, *op. cit.*, p. 74.

⁸³ Lacelle, *op. cit.*, p. 144.

⁸⁴ Marie-Victoire Louis présente une dynamique analogue dans son étude des grèves en France (1860-1930) : « [...] si nombre de grèves démarrent sur la dénonciation de cette réalité [violente], rares sont celles qui la prennent en compte en tant que telle. Comme si ces revendications de femmes, pour elles-mêmes, sont indignes de figurer dans un cahier de revendications, *a fortiori* comme un motif de grève. » Louis, *op. cit.*, p. 251.

contemporains à l'événement, que ce soient la presse grand public ou la presse syndicale⁸⁵, ainsi que dans les documents administratifs du syndicat⁸⁶ et dans les récits convoqués dans le cadre de la commémoration de 1962 (publication « Les/The Midinettes 1937-1962 » du Bureau Conjoint de l'union des ouvriers de la robe). Ce n'est qu'à demi-mots que les participantes ayant rédigé un texte pour cette publication témoignent des enjeux particulièrement chers aux femmes durant la grève de 1937. Puisque peu de femmes participantes à la grève ont pu prendre la parole par rapport à leur expérience, c'est le récit des acteurs masculins qui s'est perpétué dans l'historiographie⁸⁷, comme nous le démontre la marginalité de la question du corps au sein des études portant sur la « grève des midinettes ». L'utilisation prédominante de sources journalistiques, administratives et de documents rédigés par les acteurs « influents » (dirigeants syndicaux, gouvernementaux, patronaux) a orienté l'historiographie du conflit ouvrier de 1937. La convocation de la parole des participantes, surtout celle très explicite et précise de Mme Roback, nous permet de ne plus confiner le corps des ouvrières et la lutte qui l'entoure au silence et à l'oubli⁸⁸.

Une lutte ouvrière féminine

Notre étude de l'expérience corporelle des travailleuses s'inscrit au sein d'une perspective féministe matérialiste, dont elle a pour objectif d'explicitier l'apport. Si nous reconnaissons que l'analyse des discours offre de riches potentialités historiques, nous souhaitons

⁸⁵ Nous soutenons cette affirmation suite à la lecture des éditions du *Monde Ouvrier* et de quelques éditions de *La Presse* situées lors du conflit de 1937. Nous nous fions sinon au dépouillement plus exhaustif réalisé par Gagnon, Steedman et Lévesque, qui révèlent les principaux intérêts de la presse de l'époque.

⁸⁶ Nous avons à cette fin consulté les archives du Conseil conjoint québécois de l'UIOVD.

⁸⁷ Marie-Victoire Louis propose un constat semblable dans son étude des grèves françaises (1860-1930) : « Les grèves qui obligent à poser la question de la dignité des femmes dérangent [...] Ces grèves s'opposent aux principes fondamentaux de l'action ouvrière : la collectivité et l'anonymat. Enfin, dénonçant les abus des supérieurs, elles posent inévitablement le problème du pouvoir des hommes en général, mais aussi celui des maris et des compagnons. Il n'est donc pas étonnant que les causes de ces grèves aient été sous-estimées, détournées par l'histoire syndicale. Pour les relayer, il eut fallu être à même de voir ces violences, de savoir lire dans le flou d'une allusion, à l'occasion d'une gêne inexplicite, derrière la pudeur des termes employés, ce que les femmes ne font qu'évoquer incidemment, faute de pouvoir les expliciter. » Louis, *op. cit.*, p. 250-251.

⁸⁸ Marie-Victoire Louis s'exprime ainsi sur l'absence de la perspective des ouvrières dans l'historiographie des conflits qui les concernent : « Même si les sources historiques actuelles nous ont peu retransmis leur parole, (...) les femmes ont été probablement moins silencieuses qu'elles ont été peu entendues. » Louis, *op. cit.*, p. 295.

démontrer que l'approche exclusivement discursive ne permet pas de rendre compte de l'entièreté d'une réalité donnée. Nous proposons que les prémisses féministes matérialistes qui ont guidé notre travail, soit la reconnaissance de la valeur de l'expérience vécue et de son témoignage, la prise en compte des dynamiques conflictuelles entre détermination discursive/sociale et agentivité, et l'appréhension des luttes comme luttes de classes sexuelles et sociales, ont rendu possible la mise en lumière d'enjeux « tus » dans l'historiographie, ainsi que la nécessaire valorisation des actrices des événements. Présenter la lutte de pouvoir entourant le corps des ouvrières, qui est d'abord dépossédé par la classe masculine patronale, puis revendiqué par les travailleuses, et enfin réapproprié et tu par les acteurs masculins du conflit, permet de comprendre la grève de 1937 non seulement comme une lutte ouvrière, mais comme une lutte entre deux classes de sexe : cela révèle les spécificités qui distinguent cette grève des conflits ouvriers majoritairement masculins⁸⁹ et nous prouve qu'il s'agit bel et bien, comme l'expriment les participantes, d'une lutte de femmes. C'est l'introduction du corps comme enjeu central qui nous permet de mettre en valeur la spécificité féminine du conflit, car son étude révèle les différences profondes entre les expériences féminines et masculines. Puisque l'inscription des rapports sociaux patriarcaux s'effectue dans le corps des femmes, la revendication de celles-ci de leur corps constitue un acte radical dont la mémoire s'avère nécessaire.

⁸⁹ Nous faisons ici écho au problème soulevé par les réalisatrices du documentaire « On voulait pas des miracles » : « Les luttes des travailleuses sont souvent ignorées. D'autre part, lorsqu'on fait état de leurs luttes, on ignore souvent leur spécificité par rapport aux luttes des travailleurs. » [Ginette Lajoie, Irène Demczuk et Suzanne Hould, *Description de projet : Vidéo sur les travailleuses du vêtement pour dames à Montréal : " On voulait pas des miracles, on voulait se battre "*, Les productions Actions Féministes par l'Image, Lea Roback Fonds, Causes 00032, Labour : Video Project, Travailleuses du vêtement 1980's, Jewish Public Library Archives, 1983, p. 6.] C'est un constat que nous avons pu émettre à la lecture de l'historiographie concernant la grève de 1937 : si la plupart des auteures s'intéressent au vécu féminin du conflit ouvrier (dynamiques discriminatoires, possibilités émancipatrices, etc.), elles ne relèvent pas le caractère proprement féminin du conflit lui-même, soit le fait qu'il s'agisse d'une grève ayant comme enjeu crucial le droit à son corps et à sa dignité.